

dance qu'il m'a alors montrée. Voici donc qu'un homme de Prince Rupert, qui ne peut se défendre ici, est accusé—oui, je dis bien, accusé—d'après les propres paroles du député lui-même, d'avoir fait preuve de discrimination, allégation qu'on ne peut prouver mais dont le bruit court.

Il est possible que le chef du syndicat soit Antillais, mais je doute que ce soit là une raison pour prétendre que, de ce fait, le maître de poste a fait preuve de discrimination. Les chefs syndicaux et les directeurs d'entreprises diffèrent souvent d'opinions, et cela s'applique sûrement même lorsque les deux personnes en cause sont de la même race et parlent la même langue. J'estime que le député a adopté une position déplorable, d'autant plus qu'il a dit que les allégations ne peuvent être prouvées, qu'il s'agit seulement de rumeurs.

Tout d'abord, je tiens à préciser que ni le ministre des Postes ni aucun de mes collaborateurs n'a autorisé que les appels téléphoniques à Prince Rupert ou ailleurs au Canada soient enregistrés sur un magnétophone automatique. Puisque mon collègue a obtenu la plupart de ses renseignements—et à bon droit—d'une source quelconque, je suppose qu'on lui a également déclaré que le magnétophone n'a jamais été fixé au téléphone pendant que le dirigeant du syndicat était dans le bureau. Le maître de poste lui-même atten-

dait un appel personnel que la personne qui appelait de l'autre côté voulait, je crois, enregistrer.

Quant au discours adressé aux hommes d'affaires de Prince Rupert, le maître de poste a loué, en quelque sorte, les performances des employés des Postes. Le maître de poste semblait très fier de remplir ses fonctions, comme je suis extrêmement fier d'être le ministre des Postes. Je suis également fier de mes 48,000 employés. Cependant—et il en est généralement ainsi de la plupart des discours—la partie du discours où il a fait l'éloge du travail de mes fonctionnaires n'a été ni consignée ni publiée, car ces choses ne font pas la manchette. Cependant, on a retenu bien d'autres choses.

Dans son discours, par exemple, le maître de poste a signalé la nécessité de renforcer la collaboration avec les hommes d'affaires, qui pourraient améliorer la livraison de leur courrier en l'expédiant le matin, puisqu'un avion part à une heure de Prince Rupert. S'ils ne le font pas, le prochain vol a lieu le lendemain à huit heures. Comme nous tous, le maître de poste a fait des critiques très franches. Il a déclaré que son personnel comportait le nombre habituel de nouveaux employés et qu'il avait du mal à les former.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 26.)